

EDITO **METTRE FIN À UNE SITUATION INTOLÉRABLE**



Francis SZPINER
Maire du XVI^e arrondissement

Depuis plus de deux ans, l'installation dans les Jardins du Trocadéro d'un groupe de mineurs étrangers isolés est un des principaux vecteurs de délinquance et d'insécurité dans tout notre arrondissement. Généralement drogués, dangereux et violents, ces jeunes pratiquent le jour le vol à l'arraché de bijoux, sacs et téléphones portables, et la nuit se livrent à des tentatives de cambriolage, visant particulièrement bureaux de tabac, pharmacies et restaurants. Ils sont fréquemment interpellés par la police – plusieurs centaines de gardes à vue chaque année dans le XVI^e – mais vite remis en liberté en raison de leur prétendue minorité.

Les statistiques reflètent cette réalité. L'an dernier, la proportion de mineurs mis en cause a atteint chez nous 24,83% dans les atteintes aux personnes et 42,44% dans les atteintes aux biens (contre 18,53% et 36,45% sur tout Paris). Enfin, une prise de conscience générale est en train de s'opérer : les responsables de la Ville de Paris, de l'Aquarium de Paris, de la Cité de l'architecture et du patrimoine, des Bâtiments de France, de la Préfecture de Police et de la Police municipale se réunissent ces jours-ci avec la mairie du XVI^e pour organiser une meilleure sécurisation du site et l'éviction des jeunes délinquants. Avec pour objectif de mettre fin à une situation intolérable pour les riverains, les commerçants, les touristes, les forces de l'ordre, mais aussi pour ces jeunes eux-mêmes.

FOCUS SUR **L'OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES**

Même s'ils ont baissé par rapport à l'année record de 2020, la police a dénombré près de 1000 cambriolages l'an dernier dans notre arrondissement, dont plus de 60% concernent des résidences principales.

Pour partir en vacances l'esprit tranquille, à Pâques ou cet été, un dispositif qui a fait ses preuves existe depuis plusieurs années : l'Opération Tranquillité Vacances. Le principe en est simple : si vous laissez vide pendant plus de 48 heures votre résidence parisienne ou votre commerce en période de vacances scolaires, pensez à vous inscrire au plus tard deux jours avant votre départ. Des patrouilles de police quotidiennes surveilleront votre habitation (immeuble, maison ou péniche) ou votre commerce pendant votre absence. Depuis sa mise en œuvre, l'Opération Tranquillité Vacances a montré sa puissance dissuasive, la totalité des locaux protégés n'ayant même, lors de certaines vacances, enregistré aucune tentative de cambriolage.

Pour en bénéficier, il suffit de retirer un formulaire au commissariat ou de le télécharger sur le site www.mon.service-public.fr (taper « opération tranquillité vacances » sur la barre de recherche), puis de le

rapporter rempli dans un commissariat avec un justificatif de domicile ; il est également possible de s'inscrire directement en ligne sur le même site. Dans le XVI^e, les commissariats disponibles sont le commissariat central, 62, avenue Mozart et la BDEP Chaillot, 4, rue du Bouquet de Longchamp.

Autre mesure indispensable de protection : ne pas laisser votre courrier s'accumuler sur votre paillason, signe évident de votre absence. Et s'entendre avec un voisin pour garder un œil vigilant sur votre domicile ou votre commerce.

Contre les **cambriolages**,
les **bons réflexes** !

**OPÉRATION
TRANQUILLITÉ
VACANCES**



Un dispositif qui a largement fait ses preuves.

A DOMICILE COMME SUR INTERNET, LA VIGILANCE S'IMPOSE FACE AUX TENTATIVES D'ESCROQUERIES



Gérard GACHET
Adjoint au Maire
chargé de la sécurité

« Ne pas se faire arnaquer sur Internet » : beaucoup de monde pour assister le 17 mars, à la mairie du XVI^e, à la conférence des associations Kocoya et Les Astroliens, organisée à la Mairie du XVI^e. Victimes favorites des escrocs de la Toile, les seniors étaient venus nombreux pour apprendre à déjouer les pièges qui leur sont tendus. Pour les victimes des escroqueries en ligne, le ministère de l'Intérieur propose d'ailleurs un nouveau dispositif afin de porter plainte en ligne : il suffit de se rendre sur le site « service-public.fr », de cliquer sur la rubrique « arnaque sur internet » et de se laisser guider jusqu'au remplissage du formulaire de plainte.

Mais la vieille formule du vol « à la fausse qualité » sévit encore. Le 24 février, un équipage de la BAC 16 remarquait deux individus suspects à bord d'un véhicule. L'un des deux hommes enfilait une chasuble orange et entraînait dans un immeuble, avant d'en ressortir peu après et de prendre la fuite avec son complice. Un appel à police-secours signalant un vol par ruse perpétré par un faux plombier dans l'immeuble, la BAC 16 procédait place Tattegrain à l'interpellation des deux individus, sur lesquels étaient retrouvés l'argent et les bijoux dérobés, pour un montant de 50 000 €. Les deux individus étaient déférés en comparution immédiate à l'issue de leur garde à vue, condamnés à 4 et 3 ans d'emprisonnement et aussitôt incarcérés.



Les seniors étaient venus nombreux à la conférence du 17 mars.

EN BREF... EN BREF... EN BREF...

Voitures incendiées

Dans la nuit du 4 au 5 mars, quatre véhicules ont été incendiés à coups de cocktails Molotov dans la rue Edmond-About. Totalement carbonisées, les voitures, dont l'une était munie de plaques diplomatiques, ont été enlevées dès que les constatations policières ont été effectuées. L'enquête judiciaire se poursuit et aurait permis un rapprochement avec des faits similaires commis dans d'autres arrondissements.

Vol de montre

Le 3 mars, vers 19h, un commerçant de la rue Poussin a été victime d'une violente agression dans sa boutique. Deux individus l'ont traîné de force derrière son comptoir, lui ont fait une clé d'étranglement et lui ont dérobé sa montre de marque avant de prendre la fuite. Choqué, le commerçant a été brièvement hospitalisé. D'après d'autres commerçants, les deux voleurs avaient été vus en repérage dans le quartier dans l'après-midi avant l'agression.

Vol de montre (bis)

Un homme a été agressé par trois jeunes rue George-Sand dans l'après-midi du 29 mars. Après l'avoir étranglé pour le neutraliser, les individus lui ont volé une montre de grande valeur avant de tenter de fuir en empruntant un bus de la ligne 52. Mais les policiers de la Brigade territoriale de contact du XVI^e, appelés à la suite de l'agression, les ont repérés. L'un

a réussi à prendre la fuite, mais les deux autres ont été interpellés en possession de la montre volée et placés en garde à vue avant d'être déférés à la justice.

Piétons protégés



Une grande opération « Priorité piétons » a été organisée le 29 mars dans tout Paris et a mis à contribution toutes les unités de la Police municipale. Objectifs : sensibiliser automobilistes, conducteurs de deux-roues, cyclistes et utilisateurs de trottinettes à la sécurité des piétons sur les trottoirs et verbaliser les infractions, notamment aux abords des écoles. Dans ce cadre, des patrouilles de la division du 16^{ème} de la Police municipale ont été déployées sur différents points stratégiques du nord au sud de l'arrondissement pour rappeler au public l'importance de la sécurité routière en général et de celle des piétons en particulier.

Semi-liberté

Ce jeune homme de 23 ans dormait à la prison de la Santé la nuit, mais bénéficiait le jour d'un aménagement de peine et d'une semi-liberté... qu'il utili-

sait pour cambrioler des appartements dans les beaux quartiers de la capitale. Il a été arrêté en flagrant délit par la Brigade de Répression du Banditisme, le 14 mars dans le XVI^e, et s'est vu infliger 3 ans de prison supplémentaires à l'issue de sa garde à vue. Sans aménagement de peine.

Nouvelle promotion

Une nouvelle promotion de la Police municipale, forte de 204 agents ayant achevé leur formation et assermentés, a été officiellement présentée le 10 mars par Nicolas Nordman, adjoint de la maire de Paris à la sécurité, et Michel Felkay, directeur de la Police Municipale parisienne. Sur cette promotion, douze agents supplémentaires ont été affectés dans le XVI^e.

16, la lettre d'information sécurité du seizième arrondissement

Lettre mensuelle éditée par la Mairie du XVI^e - Numéro 17 | Avril 2022

.....
Directeur de publication : Vincent GOSSARD
Rédacteur en chef : Gérard GACHET
Conception et réalisation : Guillaume VALLOT / Damien BARON
Contact : 01 40 72 16 13

Pour recevoir cette lettre par mail
inscrivez-vous sur <http://mairie16.paris.fr>